

## Le locataire ne veut pas partir.

## Par DOOWEE, le 21/02/2010 à 18:49

## Bonjour,

Je suis propriétaire d'un appartement que je loue à Monsieur X depuis des années.

Je lui ai donné congé pour reprise d'habitation et celui-ci n'a pas quitté les lieux.

Cela fait 1 an, il paye une indemnité d'occupation illégale sans droit ni titre.

Je ne souhaite pas pour le moment aller en justice mais veux le dissuader de rester plus longtemps. Puis-je couper l'abonnement d'eau qui est à mon nom ?A t-il le droit de le mettre à son nom ?

Puis-je entreposer des véhicules ou autres encombrants dans la cour privée afin qu'il ne puisse plus y mettre son véhicule ? Puis-je déposer le portail d'accès à la cour intérieur afin de ne plus sécurisé le lieu ? Peut-il se retourner contre moi ? Merci de votre réponse.